

dossier DE PRESSE

Mercredi 16
Septembre
2015

Une piste cyclable au cœur de Rouen

Favoriser les modes de déplacements économiques, respectueux de l'environnement et diminuer la place de la voiture individuelle font partie des objectifs principaux de la Métropole. Dans ce cadre, la Métropole inaugure une piste cyclable en plein cœur de Rouen sur les quais hauts rive droite.

Plus de 170 km d'aménagements cyclables existent aujourd'hui sur le territoire de la Métropole, et le Schéma Directeur Métropolitain des aménagements cyclables prévoit la création de 120 km supplémentaires à l'horizon 2020.

Assurer une cohérence dans les modes de déplacements doux

La Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen, dans une logique partagée de requalification urbaine et de développement des modes de déplacement doux, ont transformé les quais hauts rive droite de la ville en créant un couloir entièrement réservé aux bus et une voie pour les cyclistes.

Deux types de travaux ont été engagés l'année dernière :



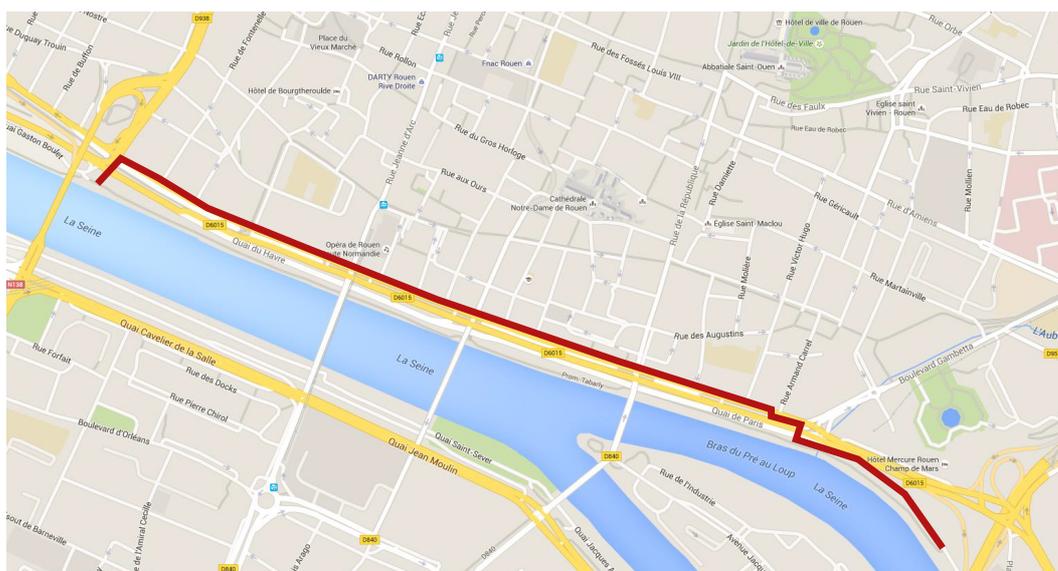
- réserver un couloir spécifique aux bus, (entre la place Saint-Paul et la rue Saint-Éloi) permettant d'assurer la régularité, la performance et donc l'attractivité des lignes de bus circulant sur les quais hauts rive droite.

- transformer la totalité de la contre-allée en un vaste espace dédié aux modes de déplacements doux afin d'assurer aux usagers des conditions optimales de sécurité et de confort.

dossier DE PRESSE

Cette nouvelle piste cyclable bidirectionnelle entre l'avenue Gambetta et le boulevard des Belges est longue d'1,5 km. Positionnée sur le trottoir, elle mesure entre 2,50 et 3 mètres de large en fonction des contraintes.

Piétons et vélos ont chacun un espace dédié excepté sur le parvis du Théâtre des Arts où une zone mixte a été créée.



L'espace cyclable a également été sécurisé notamment au niveau de la traversée des voies du métro avec l'installation de feux spécifiques pour les cyclistes.



dossier DE PRESSE

Les financements de la piste cyclable

La Métropole Rouen Normandie : 1 207 500 € TTC
La Région Haute-Normandie : 105 000 € TTC
Le Département de la Seine-Maritime : 87 500€ TTC

Pour un maillage des pistes cyclables dans le centre-ville

Cet aménagement cyclable permet de faire le lien avec de nombreux itinéraires existants :

- La piste cyclable du boulevard Gambetta qui rejoint le CHU de Rouen ;
- Le quai de Seine face à la rue Armand Carrel ;
- Le quai de Seine au boulevard des Belges ;
- Le couloir de bus F1 qui relie la rue de la République et le pont Corneille ;
- La piste cyclable de la rue Grand Pont et le pont Boieldieu ;

La Métropole développe son réseau de pistes cyclables

1-Une année riche en réalisations

L'année dernière, la Métropole a complété son offre avec la mise en service de trois nouveaux aménagements cyclables :

- Liaison entre le bac de Val-de-la-Haye et le centre-bourg de Saint-Pierre-de-Manneville (14 km), financée en partie par la Métropole Rouen Normandie avec une importante participation du Département de la Seine-Maritime ;
- Liaison entre la bretelle de sortie de la RD 43 et la rue du Bel Event à Mont-Saint Aignan (0,6 km) ;
- Rue de la République à Bois-Guillaume, entre le carrefour de la Vielle et la rue de la Mare des Champs (0,3 km).

dossier DE PRESSE

2-Les perspectives de travaux pour 2015-2016

La Métropole continue la mise en œuvre de son schéma directeur avec création d'un aménagement cyclable « Seine Amont Rive droite » entre la déchetterie de Rouen et la base nautique de Belbeuf par le bord de Seine (6,2 km). Cette future piste sera prise en charge financièrement par le Département de la Seine-Maritime avec la participation de la Métropole Rouen Normandie.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr